

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 22 NOVEMBRE 2018

Présents : M. ARCHAMBAULT, maire, Mr MALECOT adjoint, Mmes BERTON , ROBERT adjointes, Mme GUERIN, Mrs AUGEARD, BODIN, BONTEMPS, GUYON,

Absents - Excusés : Mr REIGNIER, Mmes RICHARD, RAKOTOZAFY

Secrétaire : Mme GUERIN

TARIF POUR L'ANNEE 2019

Le conseil adopte les tarifs suivants pour l'année 2019

SALLE DES FETES

Habitant la commune 170 €

Habitant hors commune 220€

Association hors commune 190 €

Vin d'honneur 50€

Couverts 0€40 l'unité

Gaz 2€70 le m³

Electricité 0€20 le kw

Caution 500€

Casse ou perte vaisselle : assiette 4€ verre 3€ couvert 4€ autres 15 € casier lave-vaisselle 25€

Prêt grille d'exposition 3€ l'unité

CIMETIERE

70 € le m² soit 210€ la concession pour 50 ans (3m² vendus)

Columbarium 1000€ la case (pour 2 urnes) pour 50 ans

SUBVENTIONS 2019

Le conseil décide de verser les subventions suivantes en 2019

ADMR 450 €

ADASC Sammarçolles 450€ (42 élèves)

LOUDUN ACCUEIL LOISIRS 30 € par enfant par an (sur les frais de fonctionnement du service dans le cadre du contrat enfance jeunesse) (prestation pour les enfants à partir de 3 ans)

CALENDRIER DES FETES 2019

Vendredi 25 janvier Vœux du maire à 20 h

Mercredi 8 mai Fête du 8 mai et repas pour les aînés

Dimanche 14 juillet Fête nationale

Lundi 11 novembre Commémoration de l'armistice

Samedi 14 décembre Noël intergénérationnel

DICRIM – DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL sur les RISQUES MAJEURS

Conformément à la législation, le maire présente le DICRIM élaboré en commun avec les services de la direction départementale des territoires. Le but de ce document est d'informer préventivement la population des risques majeurs sur la commune.

Le conseil approuve le DICRIM . Ce document sera mis en ligne sur le site internet de la commune, le site national « bd.dicrim » et une fiche présentant succinctement ce document sera distribuée à l'ensemble des foyers de la commune (avec le bulletin municipal en 2019)

GESTION DU PERSONNEL

Création de poste :

Le maire propose au conseil la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à compter du 1^{er} janvier 2019 à raison de 11/35ème. Cette création est nécessaire pour la réorganisation du service administratif suite à un départ en retraite dans l'année 2019.

Le conseil après vote à bulletin secret votants : 10 pour : 10 donne son accord pour la création de ce poste, adopte un nouveau tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2019 et charge le maire de toutes les démarches administratives.

Contrat d'assurances statutaires auprès de la CNP:

Le maire est autorisé à signer les avenants avec les taux suivants (sans changement par rapport à 2018) : affiliés CNRACL Titulaires 5,18%, affiliés IRCANTEC non titulaires 1,65%. Cette assurance garantit la collectivité par remboursement des dépenses de salaires et cotisation patronales, et soins en cas d'arrêt maladie des agents.

TRAVAUX 2019

Le conseil accepte les devis suivants :

Entreprise La Maçonnerie Beuxoise (Lecomte)

Ecole ravalement mur pignon 858€ TTC

Ravalement mur à côté du porche de la mairie 3905€ TTC

DIVERS

Noël des enfants Samedi 15 décembre – distribution des invitations – stand au marché de Noël pour vendre les jouets restant en stock

Vœux du maire : le vendredi 25 janvier à 20 h

A Sammarçolles le 23 Novembre 2018
Le maire

ARCHAMBAULT William